

DOCUMENT PUBLIC : Rapport d'activité 2022 Août 2023

Conformément à l'article 40 de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, vu ajouter un article L.5211.39 au CGT, les Présidents des EPCI comportant au moins une commune de plus de 3500 habitants, ont l'obligation de fournir au maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'EPCI.

1 document Publié le 08/08/2023

Lubéron Agglomération
315 Avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon
04 90 78 82 30
commune@luberonmontsdevaucluse.fr
www.luberonmontsdevaucluse.fr



AGGLOMÉRATION

Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30